

Quel Devenir ?



Le groupe de travail du CNAS qui se tenait le 31 mai dernier avait pour objectif principal d'aborder les orientations de l'action sociale ministérielle, en s'appuyant notamment sur les résultats d'une enquête réalisée auprès des personnels en 2017 (concernant environ 15 000 personnes), ainsi que sur l'audit d'EPAF mené par le CGEFI. Ce groupe de travail a surtout permis à Mme I. Braun Lemaire de tenter des ballons d'essais... n'allant pas pour **Solidaires Finances** dans le bon sens : pour nous, celui de l'amélioration des prestations ! Ce groupe de travail s'est articulé autour des 3 associations relevant du budget d'action sociale de Bercy, à savoir ALPAF, EPAF et AGRAF qui offrent à l'ensemble des personnels des prestations. Pour les associations telles qu'ATSCAF, une adhésion est nécessaire.

Interrogée par **Solidaires Finances** dans sa liminaire quant aux moyens futurs (humains et budgétaires) de l'action sociale, la Secrétaire générale, s'est montrée confiante sur le maintien de l'enveloppe consacrée à l'action sociale, malgré les coupes budgétaires auxquelles Bercy est soumis. Néanmoins, elle a déclaré vouloir « optimiser » les moyens en précisant qu'elle avait « une pression très forte sur la rationalisation de ceux-ci ». Faire mieux à budget constant voire en baisse, l'antienne n'est pas nouvelle, et généralement annonciatrice de mauvaises nouvelles, d'autant que le contexte des « réorganisations, restructurations » de services nécessite des besoins d'action sociale (logements, crèches ...).

Pour **Solidaires Finances** il est inconcevable que des agent.e.s soient exclu.e.s des prestations aux prétextes de changements de périmètres ministériels dont ils, elles sont les premières victimes !

Une communication à améliorer

Le débat avait été très largement défriché en groupe de travail le 25 mai. Les constats étaient donc les mêmes :

- l'ensemble des prestations ministérielles ne sont pas suffisamment connues ;
- les associations ne sont pas connues ;
- les agent.e.s ne font pas le lien entre action sociale ministérielle et associations ;
- les agent.e.s ignorent les prestations d'action sociale ;
- quand ils, elles connaissent les prestations, ils, elles pensent ne pas pouvoir en être bénéficiaires.

Tout le monde sait-il que les repas à la cantine ou les titres restaurants relèvent de l'action sociale ministérielle ?

L'audit sur EPAF a surtout démontré un taux de recours au tourisme social peu élevé, avec une faible rotation des usager.e-s. La méconnaissance de l'offre entraîne de fait un effet d'éviction des personnels.

Le Secrétariat Général a également reconnu qu'en tant qu'employeur Bercy ne communiquait sans doute pas assez sur « ses efforts et son engagement en matière d'action sociale ».

Faire mieux, c'est tout d'abord mieux toucher les personnels concernés. La secrétaire générale regrette une communication parcellisée entre les trois associations chacune ayant son propre site... Elle a évoqué à mots couverts le regroupement éventuel des trois associations.

Solidaires Finances s'est interrogée sur cette initiative. Notre délégation a fait observer que l'objet social de chacune des associations était très différent et qu'il n'y avait dès lors pas d'intérêt à les regrouper (sauf à vouloir faire des économies de masse salariale sur les directeurs (1 au lieu de 3)). **Solidaires Finances** a évoqué la volonté éventuelle du SG d'économiser sur les subventions futures dans la mesure où ALPAF aura dans un futur très proche des rentrées de trésorerie importantes du fait du remboursement de prêts consentis à des bailleurs, « silence radio » de la part de l'administration. **Pour Solidaires Finances, la bonne gouvernance des associations est bien celle qui permet d'être la mieux à même de satisfaire les besoins des agent.e.s et de répondre à leurs attentes !**



Un réseau d'action sociale à renforcer

Ce réseau repose sur les délégations départementales d'Action Sociale (composées d'un.e délégué.e par département, éventuellement assisté.e d'un.e ou plusieurs assistant.e.s). Tout en affirmant que rien n'était décidé à ce sujet, le secrétariat général a annoncé vouloir développer le recours aux marchés régionaux, et s'interroge sur les initiatives portées en propre par les délégations départementales (sic).

Solidaires Finances a rappelé les limites de ces marchés régionaux, et a cité en exemple le Calvados où le passage à un marché régional contraint les différents CDAS quant au choix de l'opérateur. Ce passage s'est traduit par une hausse significative du coût, associée au fait qu'un opérateur local laissait plus de choix pour les possibilités de points de ramassage.

Les grands marchés régionaux sont surtout fait au bénéfice des grands opérateurs, seuls à même d'y répondre, et qui peuvent ainsi évincer leurs plus petits concurrents, sans que les prestations offertes ne soient de meilleure qualité.

De plus, les sous-entendus sur une régionalisation des délégations ont entraîné une opposition de **Solidaires Finances** comme des autres fédérations. Dans un domaine comme l'action sociale où l'humain prime, la proximité et le contact sont des vertus cardinales !

Des pistes de travail

Le secrétariat général a annoncé des travaux visant officiellement à améliorer les prestations.

► Restauration

- Un audit (différent de ceux du CGEFI) va être mené pour AGRAF sur l'offre en matière de restauration et la tarification.
- Une réflexion est menée sur le fait que chaque restaurant hors AGRAF soit géré par des associations indépendantes.

► Logement

- Sur ce point, le secrétariat général est en attente de la loi ELAN, qui aura des répercussions sur ce secteur.

Solidaires Finances a souligné les difficultés que rencontrent de plus en plus d'agent.e.s tant en Ile-de-France qu'en province pour se loger et pointé du doigt les besoins criants des collectivités d'outre-mer, comme la Guyane ou Mayotte, pour lesquelles il est urgent d'agir.

- L'administration a indiqué qu'ALPAF revoyait le seuil des aides et prêts pour un plus large accès aux prestations.

► Tourisme social

Suite à l'audit CGEFI, le secrétariat général annonce un audit site par site afin d'analyser la façon dont le patrimoine est géré, et sa pertinence en termes touristiques.

Pour Solidaires Finances les difficultés rencontrées par les délégations sont liées à l'absence d'accompagnement des délégué.e.s face à leurs missions, et à la faiblesse de leurs effectifs liée à la suppression des postes d'assistant.e.s. Rappelons que 45 postes d'assistance de délégation ont été supprimés en 3 ans ! Et que CAP 22 n'est pas le CAP de Bonne Espérance en matière d'emploi !

Solidaires Finances considère que les délégations sont la charnière ouvrière de l'Action Sociale, elles sont donc un maillon essentiel dans la diffusion de l'information et la connaissance des prestations auxquelles les agent.e.s peuvent prétendre. A ce titre les MEFs doivent conserver un réseau départemental de proximité.

Par ailleurs, l'obligation fait à ALPAF et EPAF de procéder à des inscriptions et à des demandes de logement ou de prêts directement par internet auprès de leurs deux associations, leurs prestations échappent totalement aux délégué.e.s qui ne sont plus consulté.e.s. C'est une erreur grave s'agissant de la communication sur les prestations sauf à vouloir que les agent.e.s les ignorent !

Bercy veut très clairement que l'audit permette d'apprécier la valeur touristique de chaque site... Donc leur avenir (et d'éventuelles fermetures) !

Cet audit sera confié à un prestataire externe, et, nous a-t-on dit, spécialisé dans le secteur. **Solidaires Finances** a obtenu l'engagement du secrétariat général de communiquer aux fédérations le cahier des charges du marché... sans promesse sur la possibilité de l'amender.

► Sur un plan plus général, le secrétariat général a annoncé la reconduction de l'enquête de 2017 sur les besoins des agents, ainsi que son adossement à l'observatoire interne du ministère.

Le secrétariat général a également souhaité que les associations partagent leurs chiffres sur leurs tendances de fréquentation et les éventuels facteurs expliquant les baisses.

Face aux réactions des fédérations, le secrétariat général a annoncé retirer des échanges le débat sur le plan de charge et le rôle des délégations... tout en annonçant travailler sur le sujet, sans toutefois associer les délégué.e.s à ce travail !

Pour Solidaires Finances ce groupe de travail laisse le champ à toutes les spéculations, rien n'est garanti. La preuve, les annonces de fermetures de restaurations collectives continuent à la DGFIP, et les suppressions de sites administratifs et d'effectifs fragilisent d'autant le maintien d'une action sociale de qualité sur l'ensemble du territoire. Pour Solidaires Finances il est essentiel de conserver pour les agent.e.s relevant de Bercy une action sociale répondant aux besoins des personnels le plus efficacement possible, dotée d'un budget pérenne et reposant sur un réseau de proximité, au plus proche de celles et ceux qui en ont besoin !